



# SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)



## F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

**Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Education Nationale.**

**Vendredi 4 novembre 2011**

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant :

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article2190>

si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.**

**N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !**

**[Le nouveau bulletin de syndicalisation pour l'année 2011-2012 est en ligne](#)**

### SOMMAIRE

- 1) **CAPD des promotions novembre 2011.**
- 2) **L'acharnement évaluationniste qui gangrène l'école...**
- 3) **Liste des EVS par circonscription pour l'année.**
- 4) **CESU et Chèques-vacances : avancées notables**
- 5) **Lancement de l'audit citoyen de la dette publique.**
- 6) **Outil pratique : accéder à sa messagerie professionnelle académique.**

#### 1) **[CAPD des promotions novembre 2011.](#)**

[Fiche de contrôle syndical format Word](#) à renseigner et renvoyer au SNUipp par [courrier électronique](#)

[Fiche de contrôle syndical format PDF](#) à imprimer, renseigner et renvoyer au SNUipp par courrier postal : SNUipp-FSU du Haut-Rhin 19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE.

[Calculez la date de votre prochaine promotion !](#)

[EXPLICATIONS sur les promotions](#)

[Tableau d'avancement](#)

LE SALAIRE AU MÉRITE EXISTE DÉJÀ DANS L'ÉDUCATION NATIONALE.

Le système de promotions est source d'injustice : nous arrivons tous à l'indice terminal mais plus ou moins rapidement.

Entre un collègue instituteur ou professeur des écoles qui a la chance de franchir les échelons à la vitesse la plus rapide et un autre qui ne passera qu'à l'ancienneté, le manque à gagner se chiffre, sur l'ensemble de la carrière à environ 30000 euros. Dans le corps des professeurs des écoles, la notion même de déroulement de carrière pour tous a été abandonnée par l'introduction de la "hors-classe". Seuls quelques uns accéderont au 7e échelon de la "hors-classe" avec l'indice terminal de 780.

Le SNUipp rappelle son opposition à ce système injuste et infantilisant et revendique l'avancement automatique de tous au rythme le plus rapide.

Le mandat des élus du personnel consiste à défendre la position du SNUipp et lors de la CAPD à veiller à ce qu'aucune erreur ne lèse le moindre collègue, au respect du barème et à l'équité.

#### 2) **L'acharnement évaluationniste qui gangrène l'école...**

Article de Pierre FRACKOWIAK,

*"Inspecteur honoraire de l'Education nationale. Vice-président de la Ligue de l'Enseignement 62. Ancien instituteur, maître spécialisé, maître formateur, auteur de manuels scolaires..."*

**On assiste dans les écoles à une accélération incroyable de la frénésie évaluationniste...**

[La suite sur notre site](#)

#### 3) **Liste des EVS « direction d'école » par circonscription pour l'année.**

Voici la liste des 39 écoles qui bénéficieront d'un emploi EVS pour l'aide à la Direction.

Nom école		Ville	Circo	Rem.
A. SCHWEITZER	EE	DANNEMARIE	ALTKIRCH	
LES NIVEOLES	EE	WALDIGHOFEN	ALTKIRCH	à recruter

Ecole Paul Fuchs	EE	HORBOURG-WIHR	ANDOLSHEIM	
------------------	----	---------------	------------	--

Ecole primaire		Neuf Brisach	ANDOLSHEIM	à recruter
BRANT Ecole Barres	EE	COLMAR COLMAR	COLMAR COLMAR	à recruter
Le chalet OBERENTZEN BOLLWILLER	EE RPI EE	RIMBACH OBERENTZEN BOLLWILLER	GUEBWILLER GUEBWILLER GUEBWILLER	
LA FONTAINE THERESE HENRI MATISSE LOUIS PERGAUD PLEIN CIEL	EE EE EE EE EM	MULHOUSE MULHOUSE MULHOUSE MULHOUSE MULHOUSE	MULHOUSE 1 MULHOUSE 1 MULHOUSE 1 MULHOUSE 1 MULHOUSE 1	
DROUOT GPE SCOL J. WAGNER Nordfeld Wolf	EE EE	MULHOUSE MULHOUSE MULHOUSE MULHOUSE	MULHOUSE 2 MULHOUSE 2 MULHOUSE 2 MULHOUSE 2	  à recruter à recruter
cour de lorraine CELESTIN FREINET KOECHLIN DORNACH	EM EE EE EE	MULHOUSE MULHOUSE MULHOUSE MULHOUSE	MULHOUSE 3 MULHOUSE 3 MULHOUSE 3 MULHOUSE 3	
CENTRE LYAUTEY	EE EE	RIXHEIM RIEDISHEIM	RIEDISHEIM RIEDISHEIM	
GALILEE Bourgfelden Jules ferry	EE	ST LOUIS SAINT-LOUIS BLOTZHEIM	SAINT LOUIS SAINT-LOUIS SAINT-LOUIS	 à recruter à recruter
Bungert Ecole Primaire		THANN SAINT-AMARIN	THANN THANN	à recruter à recruter
MUNSTER GERBER		MUNSTER ROUFFACH	WINTZENHEIM WINTZENHEIM	à recruter à recruter
LES TILLEULS FEHLACKER	EE	CERNAY PFASTATT	WITTELSHEIM WITTELSHEIM	à recruter
LAMARTINE STRUETH		ILLZACH KINGERSHEIM	WITTENHEIM WITTENHEIM	à recruter à recruter
Prévert et benserval Ecole primaire		BRUNSTATT SPECHBACH	ILLFURTH ILLFURTH	à recruter à recruter
Ecole primaire Ecole primaire		ORBEY TURCKHEIM	INGERSHEIM INGERSHEIM	à recruter à recruter

#### 4) CESU et Chèques-vacances : avancées notables

Deux améliorations concernant les CESU-garde enfant et les chèques-vacances devraient être apportées suite à la réunion du comité interministériel d'action sociale du 25 octobre dernier.

Le 25 octobre dernier, lors de la dernière réunion du Comité interministériel d'action sociale (CIAS), des changements positifs ont été obtenus. Le ministère de la fonction publique d'état a annoncé, suite au vote unanime du comité, l'amélioration de deux prestations sociales : augmentation du CESU-garde d'enfant et élargissement de l'accès aux

Chèques-vacances. Ces avancées sont à mettre au crédit de la persévérance des organisations syndicales, dont la FSU, première organisation de la fonction publique d'état.

Ainsi les **Chèques emploi service universel-garde d'enfant**, dont le taux était inchangé depuis des années, devraient être revalorisés de 8,77% avec effet rétroactif au 1er janvier 2011. Les deux prestations, dont les bénéficiaires sont pour moitié à l'éducation nationale, sont attribuées pour rémunérer tout ou partie des frais de garde engagés par les parents, quel que soit le mode de garde (crèche, assistante maternelle agréée, garderie périscolaire, baby-sitting) pour des enfants de moins de 3 ans et de 3 à 6 ans.

Également négocié et voté à l'unanimité : l'élargissement de l'accès des fonctionnaires aux **Chèques-Vacances**. A compter du premier octobre 2011, la bonification de l'épargne par l'état, jusqu'alors entre 10 et 25% en fonction du Revenu fiscal de référence (RFR), comporte une nouvelle tranche à 30% pour les agents ayant le RFR le plus bas. Et le plafond du RFR est relevé de 15%.

## **5) Lancement de l'audit citoyen de la dette publique.**

Le 26 octobre, le Collectif national pour un audit citoyen de la dette publique publie son appel constitutif. Il invite tous les citoyens à signer cet appel et à s'engager dans la démarche de l'audit citoyen pour que la dette publique fasse enfin l'objet d'un vrai débat démocratique, au plan local, national et européen. Le Collectif pour un audit citoyen est composé d'une vingtaine d'organisations syndicales et associatives, et soutenu par plusieurs formations politiques. Il tiendra une conférence de presse à Nice, le 2 novembre à 12h, lors de l'alter-forum qui précèdera et contestera le G20.

Pour signer l'appel : <http://www.audit-citoyen.org/>

## **6) Outil pratique : accéder à sa messagerie professionnelle académique.**

A cette adresse, vous pouvez recevoir des messages de l'administration. Par une procédure simple, vous pouvez transférer vos messages vers votre mail perso.

**Nous avons tous une adresse mail professionnelle qui est différente de i.prof.**

A cette adresse, vous pouvez recevoir des messages de l'administration.

**Comment atteindre cette adresse ?**

[Cliquez ici](#) pour vous connecter.

Pour se connecter, la procédure est identique à celle de i.prof :

- Identifiant : initiale du prénom + nom de famille + un numéro pour certains
- Mot de passe : numen ou un autre mot de passe si vous avez choisi d'en changer.

**Pour simplifier les choses, il est possible de transférer ses mails pro vers son adresse mail personnelle.**

- Connectez vous selon la procédure indiquée ci-dessus.
- Lorsque vous êtes sur la page de messagerie, allez dans l'onglet **Options** puis **Paramètres** puis **Transfert de message**. Activer la fonction transfert et entrer l'adresse mail à laquelle vous souhaitez transférer vos messages. Enregistrez vos modifications.

**Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.**

**Salutations syndicales.**

**Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>**